



CARBONE + VENTOUX
APPEL A PROJETS
- LISTE DES PIÈCES A FOURNIR -

Le dossier d'inscription dûment rempli doit nécessairement être accompagné des pièces énumérées ci-après :

- Une lettre de demande d'aide signée par le demandeur, propriétaire des parcelles forestières ou habilité à engager l'association de propriétaires ;
- Le dossier de candidature dûment complété et signé ;
- Le Relevé d'Identité Bancaire ou postal du demandeur ;
- Le budget prévisionnel global du projet au titre duquel la subvention est sollicitée faisant ressortir l'ensemble des financements publics et privés et des aides en nature dont le demandeur bénéficie ;
- Un document de gestion durable conformément à l'article L 122-3 du code forestier ou un engagement signé de la part du demandeur qui atteste que celui-ci est lancé dans la démarche d'élaboration d'un tel document ;
- La cartographie des parcelles forestières concernées par la candidature ;
- La matrice cadastrale des parcelles forestières concernées par la candidature.

- Pour les associations de propriétaires (en complément des éléments précédents):
 - o Numéro SIRET de l'association
 - o Copie des insertions au Journal Officiel ou des attestations ou des récépissés concernant la création de l'association et les modifications intervenues concernant le titre, le but ou le siège social

Liste des communes concernées

Le concours est exclusivement réservé aux propriétaires forestiers dont les parcelles forestières sont situées dans les communes ciblées par le projet de développement du CRPF PACA, à savoir :

- Sault ;

- Monieux.

L'Appel à projet CARBONE + VENTOUX est financé par Deceuninck Quickstep et bénéficie de l'ingénierie du Centre National de la Propriété Forestière et du Parc naturel Régional du Mont-Ventoux.

